



NOZAY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 17 mai 2018

Le Conseil municipal, convoqué le 11 mai 2018, s'est réuni le **17 mai 2018** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Christian ORHAN, Mme Brigitte BOURSEAU, Mme Françoise JORAT, Mme Katia de SAINT JUST, M. Jacques PRIOUX, Mme Catherine FOUGERE, Mme Isabelle TESSIER, M. Bertrand GEFFRIAUD (arrivé à 21h04), Mme Hélène BRICAUD, M. Olivier GENESTE, Mme Sandra VAILLANT, M. Nicolas BESNIER, Mme Catherine GUIHEUX, M. Christophe NIVET (arrivé à 20h40), Mme Catherine DUCHESNE, M. Jean-Marc FRANÇOIS, M. Nicolas ROBIN, Mme Angélique PAILLUSSON, Mme Isabelle GERARD-JAVEL (arrivée à 20h25), M. Frédéric BOURDEAU (arrivé à 20h33), M. Gilles CALO, Mme Marie-Lyse DUBOURG, Mme Emmanuelle MEIGNEN, M. Alain GRIMAUD.

Absents excusés : M. Jean-Noël THOMAZEAU, M. Jean-Bernard BAUSSANT.

M. Jean-Noël THOMAZEAU a donné pouvoir à M. Jean-Claude PROVOST
M. Jean-Bernard BAUSSANT a donné pouvoir à Mme Katia de SAINT JUST

☞ Mme Emmanuelle MEIGNEN a été élue secrétaire de séance

DECISIONS

En ouverture de séance, le Commandant Le Goff, chef de la Brigade de gendarmerie de Nozay-Derval, présente le dispositif « participation citoyenne ».

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2018 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité tenant compte des remarques formulées par Alain GRIMAUD.

Il est ensuite procédé au tirage au sort des jurés d'assises, préparation de la liste 2019.

Stade de football : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de remplacement du tableau électrique du stade pour un montant de 6 195,44 € TTC par la société GERGAUD INDUSTRIE.

Décision modificative budgétaire n°01/2018 : Afin de pouvoir faire face à la dépense évoquée ci-dessus, il est procédé à l'unanimité à la modification budgétaire suivante :

DEPENSES INVESTISSEMENT	Article	Opération	Modif. de crédits
Travaux Bâtiments 2018	2313	1804	6 200,00 €
Travaux et équipements divers	2315	1809	- 6 200,00 €

Cotisation 2018 : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler son adhésion à l'association RN 171 / RD 771 pour l'année 2018. Coût de la cotisation : 100 €.

Admission en créance éteinte : Sur présentation de M. le Trésorier de Nort-sur-Erdre, par ordonnance du tribunal rendue le 27/12/2017, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'effacement d'une créance, suite à une procédure de surendettement dans le cadre de procédures de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, pour un montant global de 882,09 €.

Vente de bois : La commune a dû procéder au stérage d'un chêne tombé par la tempête. Le Conseil municipal fixe à l'unanimité le prix du stère de chêne coupé en 50 cm, non livré, à 50 € par stère et précise que seuls les Nozéens pourront en bénéficier, en quantité limitée, afin de satisfaire le plus grand nombre d'intéressés.

Personnel municipal : En raison de la charge de travail saisonnière, le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer un emploi de saisonnier pour les services techniques, du 1^{er} juin au 30 septembre 2018, à temps complet.

Décisions du Maire prises par délégation entre le 6 avril 2018 et le 9 mai 2018 : NEANT

Prochain Conseil municipal : jeudi 14 juin 2018

Affiché le 18 mai 2018

Le Maire,
Jean-Claude PROVOST